

Bulletin d'histoire politique

La remontée du oui et le désarroi des partisans du statu quo

Michel Sarra-Bournet



Volume 4, Number 3, Spring 1996

Bilan du référendum de 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063547ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063547ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
Septentrion

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Sarra-Bournet, M. (1996). La remontée du oui et le désarroi des partisans du statu quo. *Bulletin d'histoire politique*, 4(3), 35–39.
<https://doi.org/10.7202/1063547ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1996

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

LA REMONTÉE DU OUI ET LE DÉSARROI DES PARTISANS DU **STATU QUO**

Michel Sarra-Bournet

Université d'Ottawa
et ENAP-Montréal

Pendant la campagne référendaire, j'ai eu l'occasion d'énoncer devant un public sceptique quelques-unes des raisons pour lesquelles la victoire des souverainistes était possible. C'était à l'occasion d'une table ronde tenue à l'Université McGill sous le thème «Dialogue sur le partenariat: les retombées d'un Oui». À ce moment-là, on parlait déjà d'«effet Bouchard» et de remontée du Oui dans les intentions de vote. Mais on ne voyait ni chez les souverainistes ni chez les fédéralistes, comment l'option souverainistes pourrait passer la barre des 45 %. Le résultat serré du 30 octobre a choqué les fédéralistes orthodoxes, partisans du *statu quo*, qui sont sortis grands perdants de la bataille référendaire. Leurs premières réactions, contestation de la légalité du prochain référendum et remise en cause des frontières d'un Québec souverain, défient toute logique. Elles sont un signe de désarroi.

Une surprise qui s'explique

Au moins dix variables ont influencé les résultats du référendum de 1995 en faveur de l'option souverainiste par rapport à 1980.

- 1) Les Québécois s'identifient moins au Canada et davantage au Québec.
- 2) La dépendance économique du Québec par rapport au reste du Canada est moins grande, tant du point de vue financier (diminution des paiements de péréquation et de transfert fédéral) que de celui des échanges commerciaux (augmentation du commerce avec le États-Unis).
- 3) La crise de l'État-providence canadien a démontré que la concurrence entre les niveaux de gouvernement — loin de produire une «saine concurrence» — allait à l'encontre d'une gestion saine des finances publiques par le gaspillage et le dédoublement des programmes.
- 4) Les arguments qui induisent l'insécurité économique sont moins efficaces, notamment parce que les scénarios de catastrophes ne se sont pas

matérialisés après le référendum sur l'accord de Charlottetown en 1992.

- 5) Il n'y a aucune alternative au *statu quo* constitutionnel qui soit crédible. Les Accords de Meech et Charlottetown étaient présentés par les fédéralistes comme la dernière chance du fédéralisme canadien.
- 6) La question référendaire n'impliquait pas de second référendum. Le Oui était la seule option qui permettait de régler la question une fois pour toutes.
- 7) Plus d'un parti faisaient partie de la coalition du Oui. En outre, elle comprenait d'anciens Libéraux et d'anciens Conservateurs.
- 8) Les Québécois n'ont pas voté pour le Parti libéral du Canada depuis 1980.
- 9) Les Québécois n'ont pas voté pour le parti au pouvoir à Ottawa depuis 1988.
- 10) Les Québécois étaient représentés à Ottawa par une majorité de députés souverainistes, ce qui a bloqué l'effet de «double légitimité» observé sous Trudeau.

De tels facteurs fondamentaux n'ont pas pu se mettre en place durant les trois dernières semaines de campagne. L'«effet Bouchard» est donc réel. Le chef souverainiste a servi de catalyseur aux tendances lourdes qui s'étaient mises en place entre 1980 et 1995. S'il est la cause immédiate du résultat référendaire, la cause lointaine est profondément enracinée dans la culture politique québécoise. À travers toute une série d'expériences communes depuis la Conquête, les Québécois en sont venus à se percevoir comme une nation et à agir en conséquence. Et tant qu'il y aura une nation au Québec, il y aura une forme de nationalisme, et il y aura des Lucien Bouchard pour le révéler au monde.

Une réaction de désarroi

Bien des apôtres du *statu quo* constitutionnel (celui qui concerne le statut du Québec dans la fédération canadienne, car tout le monde se dit partisan du «changement») ont mal digéré leur maigre victoire. De mauvaises interprétations du clivage linguistique observé lors du vote conduisent certains à décrire le projet national québécois comme exclusif, voire raciste. D'autres ont annoncé qu'ils allaient contester la validité de tout référendum subséquent au Québec. Enfin, le mouvement «partitionniste», qui vise le démembrement du territoire québécois s'il devenait souverain, a repris de la vigueur. Ce qui inquiète le plus, c'est que le gouvernement du Canada a laissé aller et même encouragé de tels excès. Ils font dorénavant partie

intégrante de la nouvelle stratégie fédérale qui cherche à contraindre les Québécois à accepter le Canada tel qu'il s'est développé depuis 1982.

Les accusations de racisme à l'égard des souverainistes se sont multipliées depuis le 30 octobre. Les déclarations ambiguës de Lucien Bouchard et de Jacques Parizeau ont servi de prétexte pour accuser les souverainistes de soutenir un langage exclusif, ethnociste, voire raciste. Pourtant, le projet national québécois est le même chez les Libéraux que chez les Péquistes: faire du Québec une entité politique où le français est la langue officielle, celle des communications publiques et interculturelles, tout en respectant les droits historiques des anglophones et en valorisant l'apport des immigrants à la culture commune. La seule différence notable entre le PLQ et le PQ, c'est que ce dernier préconise que la nation québécoise s'épanouisse en dehors du cadre constitutionnel canadien, car elle n'y est pas reconnue.

L'objectif de ces accusations est donc de discréditer le mouvement souverainiste. Il vise à nourrir l'insécurité des Québécois qui n'ont pas le français comme langue maternelle. Au bout du compte, il s'agit de cantonner le mouvement souverainiste aux francophones de «souche» en rendant le recrutement plus difficile dans ses clientèles non traditionnelles. On pourra ainsi accuser les souverainistes de pratiquer un nationalisme «ethnique» parce que leur appui se trouve essentiellement chez les francophones.

Ce raisonnement est fondé sur une logique fautive et des données tronquées. Tout d'abord, on confond le groupe-appui (les francophones — toutes origines confondues) avec l'ethnicité. Ensuite, on néglige le fait qu'une proportion importante (20 à 30 % selon les groupes) d'électeurs nés de parents immigrants, mais dont la langue d'usage est le français, ont voté en faveur de la souveraineté (en dépit du fait que la propagande citée plus haut avait débuté de façon larvée au sein des «communautés» culturelles que les fédéralistes essaient soigneusement d'isoler des autres Québécois). Ces souverainistes, qui ne sont pas d'origine «canadienne-française», sont classés comme «francophones» dans les tableaux qui soulignent le soi-disant clivage.

Bref, il y a des souverainistes de toutes origines. Et le projet national québécois demeure un projet «inclusif», qui définit la nation sur des bases territoriales. C'est à dessein qu'on entretient la confusion à ce sujet.

La seconde proposition extrémiste avalisée par le gouvernement fédéral est la contestation de la légalité d'un référendum sur la souveraineté du Québec. Dans son autobiographie, Jean Chrétien avait déclaré le verdict des Québécois. Durant la dernière campagne, il a pourtant repris la ministre Robillard en déclarant qu'il respecterait le processus référendaire, mais pas

nécessairement le résultat. Maintenant, il ajoute que la barre pour un verdict acceptable pourrait être haussée jusqu'à 66,6 %. On pourrait discuter longtemps des mérites des différentes formules, mais la seule qui ait été discutée en 1980 et en 1995, c'est le 50 % + 1. Le gouvernement fédéral considère qu'il a gagné le référendum parce que l'option fédéraliste a plus de 50 %, comment pourrait-il dire qu'il ne l'a pas perdu à moins de 50 %? Il affirme qu'il est impensable que 51 % de souverainistes privent 49 % de fédéralistes de leur droit de demeurer Canadiens, que dire de 49 % de fédéralistes qui priveraient 51 % de souverainistes de devenir Québécois? En démocratie, la règle de la majorité est aussi la seule qui ne soit pas arbitraire quand on s'adresse directement au peuple. Les règles de double majorité sont faites pour contrer les distorsions du système électoral. Elles s'adressent aux votes faits par des députés ou des gouvernements provinciaux qui, eux, ne représentent pas 50 % de leurs électors respectifs. Cela n'est pas le cas lors d'un référendum. C'est de la démocratie directe.

Les propos de Jean Chrétien sont ceux d'un mauvais perdant. Quand les fédéralistes gagnent, ils gagnent. Mais s'ils risquent de perdre, il faut changer les règles du jeu pour qu'ils gagnent encore. Et si ce n'est pas suffisant, Chrétien dira que la souveraineté est illégale, parce que la sécession n'est pas prévue à la constitution. Il placerait le «Peace, order and good government» au-dessus de la légitimité démocratique. Du point de vue de la culture politique canadienne, ce serait une importante régression.

Le tout dernier argument extrémiste concerne le démembrement du Québec après une éventuelle déclaration de souveraineté. Ici, la régression est encore plus importante. Elle nous ramène à la Conquête britannique. On fait fi à la fois de la démocratie, du droit international et de la logique. Le Québec partira tel quel ou il ne partira pas. Si on appliquait ce schéma des «partitionnistes», les régions et les municipalités où le Oui l'a emporté en 1980 et en 1995 pourraient déjà être souveraines.

Les «partitionnistes» nient le droit du Québec dans son ensemble à l'autodétermination. Tout comme ceux qui accusent le nationalisme québécois d'exclusivisme, ils nous renvoient à une définition ethnique de la nation: seules les régions dominées du point de vue démographique par les francophones «de souche» pourraient faire partie du nouveau pays. On succomberait alors à ce qu'ailleurs j'ai appelé la «tentation serbe».

L'image d'un Canada transformé en ex-Yougoslavie est absurde, étant donné la tradition politique canadienne et québécoise et son évolution. Nous ne sommes pas dans les Balkans. C'est pourquoi le point de vue partitionniste est extrémiste et minoritaire, tout comme les points de vue ethni-

ciste et terroriste au Québec. La grande différence, c'est que les souverainistes extrémistes ont été dénoncés au Québec, alors que la ligne dure fédéraliste a été cautionnée par le gouvernement Chrétien avec l'arrivée de Stéphane Dion.

Il est trop tôt pour dire si cela signifie que la position de repli du gouvernement fédéral (le «plan B» en anglais) est réellement la ligne dure. À première vue, il s'agit d'effrayer les Québécois en vue du prochain référendum. Le chantage économique n'ayant plus aucun effet, on lance le chantage territorial pour bloquer ce qui apparaît comme l'irrésistible montée du mouvement souverainiste québécois. Mais que dire d'un Canada qui retiendrait le Québec de force? Cette rhétorique est autodestructrice. Elle sape ce qu'il y a de meilleur au Canada (et au Québec): la tolérance et la démocratie.

Le gouvernement fédéral ferait mieux d'écouter ceux qui, au Canada anglais ou au Québec, l'encouragent à prendre une autre position. Celle de reconnaître les Québécois comme un peuple et le Québec comme une nation au sein du Canada ou, à défaut, comme pays voisin. Plusieurs Canadiens anglais se préparent au prochain référendum dans cet esprit. Ils seront prêts à négocier d'égal à égal le renouvellement du Canada ou la création d'un partenariat entre États souverains. Tous y gagneront, sauf, bien entendu, les fédéralistes orthodoxes qui, comme Jean Chrétien, n'ont qu'un seul «plan A» en tête: le *statu quo* constitutionnel, c'est-à-dire que le Québec demeure une province comme les autres.